



2018 - REUNIONS DES PRESIDENTS

COMPTE-RENDU



Réunion du mardi 6 mars à 9 h 30 : Edmond Arzouian, Marie Jo Boutrin, Jean Marc Campagne, Jean Pierre Ceccaldi, Denise Curvalle, Michel Dureau, Louis George Flaun, Jean Pierre Giaubert, Patrick Jourdain, François Plat, Marie Anne Rocchiccioli accompagnée de Monique Quièvre, Richard Rossignol & Claude Styger : **13 clubs**

Réunion du jeudi 8 mars à 14 h 30 : René Boutterin, Claude de Cockère accompagné par Jean Louis Geneste, Danielle Dixneufbertrand accompagnée par Jean Pierre Charpentier, Martine Fazio, Jean Martini, François Mathieu, Danielle Perenx accompagnée par Régine Joland, Alain Pauchon, Anne Raynaud, Jean Soyer & André Vasseur : **11 clubs**

Réunion du lundi 12 mars à 20 h 30 : Patrick Blanc, Marie Cessac, Bernadette Mourgues accompagnée de Gérard Lacroix, Françoise Polaert, & Pierre Souchois : **5 clubs**

Réunion du mercredi 14 mars à 14 h 30 : Denis Ancelin, François Baudin, Catherine Fayoux, Philippe Lafouge, André Legrand, Michèle Menguy accompagnée par Eliane Gaspard, Colette Schneider, Jacques Tiriou & David Tolédano : **9 clubs**

Absents excusés : Jean Michel Dyck & Jennifer Pratt

Pour le Bureau Exécutif : Gérard Couilleaux, Jean Michel Desbief, Jean Luc Neau & Eve Scheltens

1 - FFB : Informations générales

11 - Reconnaissance par le ministère des sports ➤ modification des statuts

Il semble qu'une opportunité soit à saisir pour cette reconnaissance. Cela nécessite de revoir l'organisation du Bridge : création d'une instance régionale calquée sur les régions administratives, parité dans les instances...

Difficulté : obtenir l'accord du Conseil Fédéral

Cette question devra être étudiée et décidée lors du Conseil Fédéral de juin.

12 - Vente des locaux de Saint Cloud et achat de locaux plus adaptés (2000 m² au lieu de 3 350 m²)

Afin de limiter les coûts d'exploitation et de disposer d'une réserve de trésorerie : gain environ 3 000 000 €.

2 difficultés : Il faut trouver un acheteur alors que de nombreuses surfaces de bureaux sont à vendre à Saint Cloud, puis trouver une implantation qui satisfasse à la fois le personnel (pas trop loin de Paris, gare RER) et les concurrents (gare TGV) : sites envisagés Massy ou Marne la Vallée.

13 - élections nouvelle mandature

Le mandat de Patrick Grenthe se termine cette saison. De nouvelles élections auront lieu le 26 octobre selon une procédure qui sera déterminée en juin (voir point 11).

14 - les finances

Le prêt relatif à la trésorerie a permis d'assainir les résultats financiers. Il n'est pas, aujourd'hui, envisagé d'augmenter les tarifs pour la saison prochaine.

Partenariat :

Après le départ de la Société Générale un partenariat avec le Crédit Mutuel est en cours de signature.

Il est préférable d'avoir plusieurs partenaires moins généreux mais dont une éventuelle défaillance sera moins lourde de conséquence.

Renée Costes Viager :

Le représentant local (Richard Marciano) va contacter chaque président de clubs. Son but : Présenter les offres de son entreprise qui peuvent intéresser nos joueurs. Faites lui un bon accueil. Il peut vous rembourser un pot à hauteur de 150 à 200 € sur présentation d'une facture ou d'un ticket de caisse.

15 - l'animation du réseau

Bridge Diffusion :

Paul Farizy (dirigeant de Bridge diffusion) a proposé à la FFB d'organiser des rencontres pour parler de l'animation des clubs et leur attractivité.

Ces rencontres auront lieu dans les locaux de la FFB les 14 et 15 juin 2018.

Programme (il sera précisé et diffusé en avril) :

1 - Présentations d'expériences d'animation réussies par des représentants de clubs

2 - Ateliers sur des thèmes en sessions parallèles :

- ♣ le rôle de l'animateur de club
- ♣ bridge en ligne et bridge en club
- ♣ comment attirer de nouveaux bridgeurs
- ♣ quel système d'enseignement aux débutants

3 - Restitution en séance plénière

Un appel à témoignages a été diffusé.

Si vous avez une expérience à raconter n'hésitez pas.

Et surtout je vous encourage à assister à ces rencontres. Aucune participation financière ne vous sera demandée.

16 - les compétitions fédérales

Vous avez pu lire dans l'As de Trèfle l'annonce du **simultané Crédit Mutuel**.

Il aura lieu à Marcoussis le samedi 31 mars en 2 séances, montant des droits de table : 25 €. Une dotation exceptionnelle en PP et PE, à l'image du simultané du trophée de Lyon est prévue, 30 PP pour les premiers, 50 % des participants auront des PP, la totalité des joueurs des PE. Des invitations pour participer aux 1^{ers} Open Crédit Mutuel organisé du 1^{er} au 4 novembre à Saint Quentin en Yvelines sont à gagner : les 50 premiers du scratch et du handicap au plan national.

2 - Informations du Comité

Le club de Sceaux va disparaître, personne ne souhaite prendre la Présidence. De plus le prix du parking a augmenté. Les joueurs iront soit à Fontenay aux Roses soit à Bourg la Reine.

21 - Envoi des procès-verbaux des assemblées générales des clubs avec les rapports financiers

Rappel : selon les statuts de la FFB vous devez nous envoyer ces documents.

22 - Communication :

Le Comité a sa page Facebook. Véronique Thévenet en est responsable.

Il serait souhaitable que chaque mois un club rédige quelques lignes agrémentées de photos pour présenter une animation, les moniteurs de l'école de bridge (avec les horaires) portes ouvertes... : par alpha ?

Gérard vous contactera pour finaliser ces informations.

23 - Agrément "jeunesse et éducation populaire"

Après 2 ans d'efforts nous avons obtenu cet agrément le 21 décembre 2017. Il permet d'obtenir la forfaitisation de l'assiette des cotisations pour les salariés à temps partiel pour nous nos arbitres de Comité.

24 - Elections à la rentrée

A l'instar de la FFB une nouvelle mandature débutera la saison prochaine. Des informations vous parviendront en temps utile. Faites déjà appel aux bonnes volontés pour le nouveau Conseil d'administration dans vos clubs.

25 - Les compétitions

L'agenda national des compétitions est disponible sur le site de la FFB.

Les dates de finales de ligue et de certaines finales de Comité (excellence principalement) sont obligatoires. Ensuite Hakima doit faire un rétro-planning pour placer les demi-finales et les finales de Comité.

♣ Le FESTIVAL du PARIS COUNTRY CLUB

Il a lieu du 24 au 30 octobre 2018 au Paris Country Club de Rueil Malmaison sous l'égide des Comités d'Ile de France et de l'Orléanais. Il sera précédé de la coupe Epsilon.

Pour promouvoir ce tournoi il a été décidé d'organiser dans les clubs des 5 Comités un simultané le mardi 29 mai. Ce simultané est organisé par **Philippe Soulet** (France Bridge) à

l'image des simultanés privés que vous organisez (trophée du voyage, le roi René..) Conditions : 10 € par paire répartis ainsi :

- 1.10 € pour les points d'expert
- 4.00 € pour le club
- 4.90 € pour France bridge

Des dotations en nuits à l'hotel Renaissance (4*) pendant le festival seront offertes. Pour le club : 1 bouteille de vin par 6 joueurs.

Les affiches vous seront communiquées le plus tôt possible.

♣ Interclubs D 3 à D 5

A la demande de certains d'entre vous avons diminué le nombre de séances. De nombreuses protestations nous sont parvenues.

Les participants pensent qu'un minimum de 5 séances est nécessaire. Cette information sera communiquée à Hakima. De même les présidents des clubs du sud préfère rencontrer les clubs du sud : donc revoir les poules avec la difficulté du nombre d'équipes jouant le soir !

3 - les statistiques

- ♥ licenciés - voir annexes 1, 2, 3 : diminution de 3.5 %
- ♥ compétitions - voir annexe 4 : environ - 6 %

4 - les finances

Notre mandature se termine cette saison mais nous ne pouvons pas laisser le Comité en difficulté, et il nous faut prendre les décisions maintenant afin de ne pas mettre la prochaine équipe devant une situation délicate.

Après une période d'équilibre des comptes nous constatons une diminution importante de nos recettes due à la diminution de nos effectifs : licenciés et compétiteurs (voir ci-dessus). Le déficit de la saison dernière était expliqué par une provision pour les indemnités de retraite, cette année cette provision sera de 4 200 €, mais le déficit prévisible peut atteindre 25 000 ou 30 000 €.

♥ compte-rendus de la Commission finances

A la demande du Conseil d'Administration, lors de la première réunion, les comptes ont été revus afin d'analyser les possibles économies réalisables. Malheureusement il a été constaté que ce n'était que des économies à la marge si l'on ne voulait pas diminuer les prestations fournies à nos joueurs : pot des épreuves régionales et des finales de ligue, bouteilles de vins, coupes, livrets du simultané, diagrammes photocopiés lors des compétitions...

Si nous ne faisons rien et si le nombre de licenciés et de compétiteurs diminuent dans les mêmes proportions que cette saison nous avons 3 saisons (après l'actuelle) avec un très gros déficit : les principaux prêts à la construction se terminent en 2021/2022. Les 2 exercices suivants seront encore difficiles.

Nos réserves ne nous permettront pas de faire face. Il faudra attendre 2023/2024 pour constater une embellie car les prêts à la construction seront terminés, à condition que l'érosion de nos effectifs s'arrête.

Cela est dû à la diminution très importante du nombre de nos licenciés (- 3.5 %) et de nos compétiteurs (-6 %).

Le Conseil d'administration, alerté, a demandé à ce que vous soit proposé un plan d'équilibre à 3 ans sur 3 hypothèses :

♥ augmentation du tarif des cotisations et des compétitions

- 1ère hypothèse : les cotisations

Nous payons à la FFB une cotisation par club de 50 € que nous prenons en charge : sans changement.

Cette année les licences "jeunes" sont passées de 2 € à 7.50 €. Le Comité va prendre en charge les cotisations des jeunes, soit une légère dépense supplémentaire de 500 €.

La cotisation par licencié est de 17 € depuis 2011, 18 € en 2005, 16 € en 2006, 16.50 € en 2009.

Cette saison nous avons 3600 licences payantes, soit 3 600 € pour un point d'augmentation de cotisation à 18 €, 10 800 €, pour une cotisation à 20 €.

Pour absorber le déficit il faudrait augmenter la cotisation de **10 € soit 27 €** par licencié.

- 2ème hypothèse : les compétitions

Les tarifs des tournois par paires ont augmenté de 1 € en 2012

- 2006/2007 = 9.50 €

- 2007/2008 = 10 €

- 2012/2013 = 11 €

Aucune augmentation n'a été décidée depuis 6 ans

Les tarifs des compétitions par équipes ont évolué selon les épreuves, principalement afin d'être divisibles par 6, de tenir compte des équipes exemptées de qualifications et des changements de format.

Une augmentation d'un point représente 9 % et 11 500 €. Il est donc proposé de passer les compétitions fédérales par paires de **11 € à 13 €** dès la saison 2018/2019. Les compétitions régionales restent à 11 €, ceci devrait nous rapporter environ 23 000 € (avec 3 % de compétiteurs en moins).

En ce qui concerne les épreuves fédérales par équipes, les tarifs pourraient augmenter selon la grille suivante, sauf pour les épreuves espérance et promotion :

- 132 € à 144 € = 9 %

- 168 € à 180 € = 7 %

- 216 € à 240 € = 6.50 %

- Les Divisions nationales de + 10 % = 168 € et 330 €

Soit un gain d'environ 8 000 €.

Les tarifs des interclubs n'ont pas évolués depuis :

- 2005 pour la D5 = sans changement

- 2006 pour la D4 = proposition de 110 € à 120 €

- 2009 pour la D3 = proposition de 120 € à 130 €
- 2009 pour la D2 = proposition de 120 € à 140 €, (nécessité de 2 vacations d'arbitre)
- 2009 pour la D1 = propositions de 145 € à 150 € (1 seul arbitre)
- finales de Comité : de 90 à 100 € quelle que soit la division
soit un gain d'environ 4 500 €

Les épreuves régionales ne seraient pas impactées : pas de droit d'engagement reversé à la FFB.

- 3ème hypothèse : mixage des 2 précédentes

- * cotisations = 20 €
- * compétitions fédérales par paires : 12 €
- * épreuves par équipes selon proposition ci-dessus

De larges débats s'instaurent dans chaque réunion.

Lors de la première séance Claude Styger a proposé d'augmenter le montant des droits de table perçus par la FFB.

Un complément d'étude a donc été proposé aux réunions suivantes :

22 Comités (sur 29) perçoivent "une taxe" sur les droits de tables : de 15 centimes (le Languedoc) à 1 euro (l'Yonne) et jusqu'à 1.77 € pour le CBOME qui est atypique.

Cette taxe est perçue par la FFB qui reverse ensuite aux Comités cet impôt.

Cette solution est peut être plus indolore que les précédentes et idéale pour le Comité.

Chaque club, selon ses finances, peut répercuter ou non la cotisation ou les droits de table sur ses adhérents.

Voir en annexe 5 les nouvelles hypothèses envisagées.

CONCLUSION :
IL FAUT AUGMENTER LE NOMBRE DE LICENCIÉS
ET DE COMPÉTITEURS

3 - Le développement

♥ **présentation de la démarche "Bridge : Dynamisme en Hurepoix"**

La Commission Communication/Développement a travaillé activement sur :

IL FAUT AUGMENTER LE NOMBRE DE LICENCIÉS

Le développement du Comité passe obligatoirement par les Clubs et les bridgeurs.

La FFB a initié cette saison une opération "parrainage". Si chaque bridgeur venait avec un ami nous serions "sauvés" ! Mais hélas ce ne fut pas le cas.

C'est effectivement par le bouche à oreille que le bridge peut se développer le plus facilement.

Les forums des Associations sont un moyen important pour les clubs de se faire de la publicité. Autre moyen : les bulletins municipaux.

La Commission s'est inspirée d'une méthode préconisée par la FFB il y a une douzaine d'années.

Chaque Président a reçu le communiqué présentant la démarche début mars : annexe 6. L'état des lieux a été effectué (annexe 7). Il permet de voir les forces et les faiblesses du Comité.

Un planning a ensuite été mis au point (annexe 8)

Il comprend les principales phases de la démarche :

1 - AUTO-EVALUATION DES CLUBS (annexe 9) :

A réaliser par chaque club en interne. Le Comité n'est pas destinataire des résultats.

Nous sommes là uniquement pour vous amener un support logistique.

En fonction de cette auto-évaluation vous pourrez définir un plan d'amélioration comportant par exemple 3 actions à mettre en œuvre.

Pour vous aider nous allons vous envoyer un logiciel conçu par Jean Luc qui vous permettra de sélectionner ces actions : les plus faciles et les plus productives de résultats positifs.

2 - REALISATION DES PLANS D' ACTIONS

Selon ce que vous aurez décidé.

3 - ENQUETE DE SATISFACTION DE VOS ADHERENTS

En juin un questionnaire destiné à vos adhérents vous sera adressé.

Son dépouillement vous permettra de corriger éventuellement et de faire évoluer votre plan d'actions.

Si des questions intéressent le Comité vous nous ferez remonter ces éléments.

4 - ELABORATION ET REALISATION DES PLANS D' AMELIORATION

Saison 2018/2019

Chaque club doit définir ses actions afin, si possible, d'enrayer la baisse des licenciés.

Bon courage à tous.

Un point important reste à noter : la baisse des compétiteurs : à vous de nous aider. Des statistiques démontrent que les bridgeurs adeptes des compétitions sont les plus fidèles dans les clubs. Ils deviennent plus "accros" et s'entraînent ! Nous vous demandons donc de relayer nos messages.

♥ Le club Jeunesse

Jean Luc Neau présente le club Jeunesse du Hurepoix.

Un club Jeunesse a été créé par la FFB dans tous les Comités. Il remplace les clubs qui existaient administrativement dans les établissements scolaires accueillant des initiateurs. Cette saison les clubs ont choisi soit d'enregistrer les licences "jeunes" dans leur club soit de demander à Babette de le faire au Comité.

Jean Luc avec l'aide de **Brice Vincent**, professeur dans un collège à Méréville et initiateur, souhaite animer ce club. Le but est qu'il soit géré par des jeunes et destiné aux Juniors et Cadets de l'Hurepoix.

Aujourd'hui une soirée Jeunes à Marcoussis, avec une conférence et un tournoi, est organisée par **Bernard Feltin** et **Sylvain Perez** un vendredi par mois. Il s'agit d'aller plus loin et d'offrir également des cours et d'autres rencontres.

Ce club sera abrité à Marcoussis, seul bémol les transports.

Jean Luc a regardé ce qui se faisait ailleurs, "Quai des Jeunes Bridgeurs à Lyon, Young Chelsea Bridge Club situé dans la banlieue de Londres... A partir de cette analyse il souhaite créer un site internet avec des cours et des possibilités de conversations virtuelles entre les jeunes et leurs différents enseignants.

voir l'étude en annexe 10

Toutes les remarques, suggestions et propositions seront bien accueillies afin que ce club se monte le plus rapidement possible.

4 - Les problèmes rencontrés par les clubs

♣ Les attentes, questions :

- mettre les entames sur les Bridgemates
 - Hurepoix par 8 : équipes avec des indices hétérogènes
 - Interclubs : pas de finale de Comité pour certaines équipes selon l'indice de valeur des joueurs
 - les cartes de "Bridgeman de la FFB" sont bien envoyées aux nouveaux, si vous constater un problème : appeler Hélène Vivier à la FFB
 - difficulté pour trouver un arbitre : un directeur de tournoi peut suffire.
- Eve demande à Denis Ancelin de reprendre les conférences sur l'arbitrage d'ici la fin de la saison. Cela pourra aider les bénévoles qui ne veulent pas suivre le stage d'arbitre.

5 - La préparation de la réunion des Présidents du 22 juin 2018

- ♣ Pas de question

6 - Questions diverses

♣ Louis Georges Flaun :

- règles pour une Ecole de bridge :

Les moniteurs ont en charge les cours destinés aux débutants.

Le perfectionnement est du domaine d'un maître assistant.

- examen de maître assistant, constat : il est difficile

